

# Rappel des principes directeurs pour les activités de recherche au CISSS de Laval

3 janvier 2022

Malgré la situation de crise sanitaire actuelle, le CISSS de Laval souhaite maintenir tant que possible ses activités de recherche. Celles-ci doivent être réalisées en assurant la **sécurité des étudiants et du personnel de recherche, des chercheurs et des participants, tout en maintenant la qualité des recherches effectuées.**

Les activités de recherche clinique de tous types (essais cliniques, psychosociales, épidémiologiques ou autres) doivent être planifiées en tenant compte de la disponibilité des ressources de l'établissement (personnel, pharmacie, plateforme technique, etc.) dans le contexte de pandémie. La disponibilité de ces ressources est déterminante pour la reprise ou non des activités de recherche. À cet effet, **un nouvel examen de la convenance institutionnelle pourrait être nécessaire** afin d'autoriser la poursuite de certains projets.

Autrement dit, les activités de recherches devront s'ajuster à la capacité d'accueil des milieux (terrains de recherche) du CISSS de Laval qui sera modulée par :

1. le respect des mesures sanitaires établies par la santé publique;
2. la reprise des activités (retour des employés délestés à leur poste habituel);
3. les enjeux logistiques (espaces, locaux, etc.);
4. la flexibilité des modalités de collecte (entretien à distance, moment et durée de la collecte, etc.);
5. l'évolution de la pandémie.

Les pages qui suivent présentent un rappel des consignes pour les étudiants et le personnel de recherche, de même que des recommandations pour les chercheurs principaux et pour notre établissement à titre de terrain de recherche. Ces recommandations s'appuient entre autres sur les considérations générales suivantes :

- Les activités de recherche qui peuvent se dérouler à distance (contacts téléphoniques ou virtuels) sont à privilégier. Dans la mesure du possible, pour les projets de recherche constituant uniquement une collecte de données dans les dossiers, celle-ci doit se faire en dehors des installations du CISSS de Laval et selon les disponibilités de l'établissement.
- Lorsque nécessaire et applicable, sera priorisée la reprise de recherches déjà en cours plutôt que le démarrage de nouvelles recherches, dans un même milieu;
- Faire une vérification préalable à la visite des participants pour une étude en utilisant le questionnaire ci-joint ;
- Limiter le nombre et la durée de visites des participants lorsqu'ils doivent prendre part à un projet de recherche. Préférentiellement, faire correspondre ces visites avec un suivi médical prévu, afin de limiter le nombre de déplacements
- Les entretiens de groupes (focus groups) seront possibles en zones vertes si le respect de la distanciation physique est possible, avec un maximum de 3 ou 4 personnes par local;
- Assurer le respect des mesures préventives par les participants (port d'équipement de protection, entrée distincte, éviter les périodes d'attente en zone commune);
- Éviter d'amener des effets personnels dans le milieu où se déroule la collecte de données, sauf si essentiel à celle-ci (ex. : enregistreurs numériques, tablettes, outils de mesure, surfaces de travail, etc.). Éviter que les participants ne manipulent le matériel, si ce n'est pas nécessaire. Le cas échéant, désinfecter votre matériel entre chaque participant, à l'aide de lingettes désinfectantes à utilisation unique;
- Il faut être adéquatement protégé pour avoir accès aux installations du CISSS de Laval;
- L'étudiant, le personnel de recherche et le chercheur doivent obligatoirement aviser la personne pivot de son équipe de recherche advenant un résultat positif à la COVID-19. Les personnes pivots sont :
  - Pôle 1 - Transformations des pratiques cliniques et organisationnelles :
    - Manon Blécourt : manon.blecourt.cisslav@ssss.gouv.qc.ca
  - Pôle 2 - Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation – Hôpital juif de réadaptation
    - Vira Rose : (450) 688-9550, poste 84300
  - Pôle 3 : Recherches contractuelles et académiques
    - Cardiologie : Hélène Bolduc (450) 668-1010, poste 23968
    - Oncologie et radio-oncologie : Solange Tremblay (450) 668-1010, poste 23671
    - Maladie infectieuse : Andreea Alexandra Belecciu 450-668-1010, poste 24368

- Considérant que la situation peut changer rapidement dans les services, selon l'évolution de la crise, s'assurer que la collecte de données ne nuit pas au bon fonctionnement du milieu ou ne constitue pas une charge supplémentaire pour le personnel, et ce, en continu pendant la durée de la collecte de données;
- Toutes ces mesures sont sujettes à changement sans préavis.

En plus des principes énumérés ci-dessus, les visites de surveillance des essais cliniques peuvent continuer selon certaines conditions, à savoir :

- Préconiser le téléphone pour les échanges entre le visiteur et les membres de l'équipe de recherche, privilégier une technologie permettant une rencontre à distance;
- Si une visite s'avère nécessaire, s'assurer que le visiteur ne présente pas de symptômes de la COVID-19 (**utiliser le questionnaire ci-joint**);
- Accueillir le visiteur à l'entrée et l'accompagner jusqu'à un espace dédié répondant aux normes d'hygiène et de distanciation physique;
- Informer le moniteur des mesures d'hygiène attendues et s'assurer que l'activité se déroule de façon sécuritaire;
- Le visiteur ne doit pas utiliser les salles d'attente ou autres aménagements cliniques. Lui indiquer une salle de bain, un lavabo ou une pompe à désinfectant pour l'hygiène des mains;
- Si possible, laisser les documents à réviser la veille dans le local et les récupérer le lendemain de la fin de la visite. Un délai d'au moins 24 heures avant et après est préconisé.